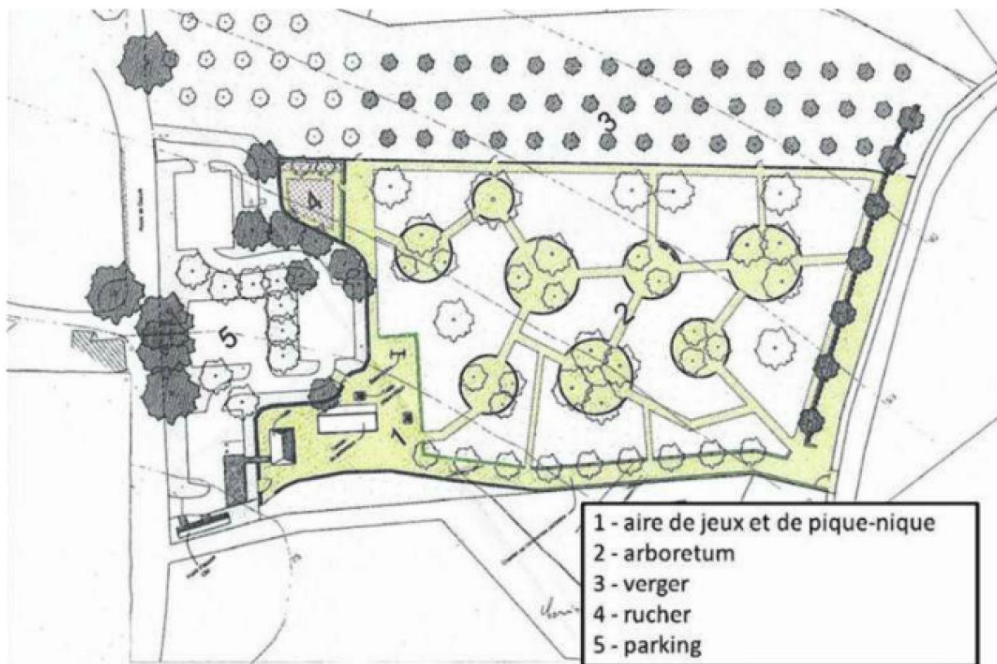


■ GONNEVILLE-SUR-MER

Le projet de l'arboretum est sur les rails

Lors du conseil municipal de décembre dernier, il a été proposé aux élus les premières esquisses d'« un projet d'arboretum actuellement à l'étude avec le CAUE et le paysagiste Thierry Leverrier pour agrémenter le terrain du centre-bourg », présentait alors Lucien Chauvin, conseiller municipal en charge du dossier. « Ce serait une sorte de musée du chêne et on serait les seuls à avoir cela », argumentait également le maire, Bernard Hoyé. Pour se faire « cela pourra être classé dans le plan de l'urbanisme en tant qu'espace boisé classé pour éviter que ce soit rasé dans les années à venir ».

À la séance du conseil municipal de la semaine dernière, Lucien Chauvin a présenté ledit projet beaucoup plus dans les détails. L'arboretum se présentera sous la forme de huit petits îlots de 19 mètres de diamètres, séparés par une clôture basse et reliés entre eux par des allées en herbe. « Ces îlots accueilleront chacun différentes essences de chênes (28 chênes en tout), créant ainsi



L'arboretum est l'ultime phase d'aménagement du terrain communal qui comprend déjà la halle augeronne, une aire de jeux et de pique-nique, un verger et un rucher.

une identité forte du fait du choix des végétaux ».

La réalisation de l'arboretum s'étalera sur plusieurs mois. Pour autant, la plantation des essences doit se faire avant fin mars. « Nous allons consulter

les entreprises et passer un marché ». Au conseil municipal de février, les élus autoriseront le maire à signer le contrat avec l'architecte et les investissements avant le vote du budget 2019. « Le montant global de

l'arboretum est de l'ordre de 64 000 € TTC » (54 000 € pour l'achat, la fourniture, la plantation et la garantie des arbres et l'agencement et 10 000 € d'honoraires pour l'architecte).

LE CONSEIL MUNICIPAL EN 3 POINTS

Retour en trois points sur le conseil municipal de Gonnevill-sur-Mer qui s'est tenu jeudi dernier.

1. Subventions

Les élus ont voté une subvention à hauteur de 300 € à l'amicale des sapeurs-pompiers de Houlgate « eu égard que nous les avons mis à contribution de façon prioritaire en 2018. Par ailleurs, ils sont très présents, réactifs, motivés et représentatifs de leur corporation. C'est également du bénévolat », détaille le maire Bernard Hoyé. Sans oublier, « leur rôle social et la formation qu'ils dispensent auprès des jeunes », soulignent quelques élus.

L'association communale Le Temps de Vivre s'est vue attribuer une subvention de 300 € (à cela s'ajoute le prêt de la salle des fêtes un mercredi par mois, au moment du repas de Noël et de fin de saison en juin). « Les animations organisées par l'association sont la promotion de notre vie communale qu'il faut maintenir ».

2. Travaux

En 2019, sont prévues beaucoup de réfections de voirie dans les chemins communaux à hauteur de 1 032 mètres pour un montant de 40 269 € HT. « Comme les années passées, je vais aller à la chasse aux subventions et notamment auprès de la DETR au titre de cette nouvelle année », annonce le premier édile. La réfection de la bande des trottoirs le long du parking du centre bourg est en cours de réflexion, ainsi que la sécurisation de ce dernier.

Le SDEC propose des travaux d'effacement de leurs réseaux (et ceux des télécom) sur une longueur de 800 mètres sur la route de la Corniche et le remplacement de vingt-sept candélabres.

3. Divers

Étant donné qu'il sort de l'usage public, les élus ont procédé à la désaffectation du chemin de la Bruyère, « c'est-à-dire le sortir de la propriété immobilière de la commune » explique le maire, en vue de sa vente à Cyril Marie pour un montant de 2 000 €.